

Baromètre 14 : accès des PME au financement bancaire - Novembre 2011 -

Le baromètre en pratique

- Le baromètre du CeFiP a pour **objectif** de sonder les petites entreprises et les indépendants sur leur accès au crédit à court et long terme, aux conditions (coûts, garanties, informations) auxquelles un crédit peut être octroyé et les relations avec leur(s) banque(s).
- Il consiste en une enquête menée auprès de **624 chefs d'entreprises** dont l'entreprise est située en Flandre (50%), à Bruxelles (10%) ou en Wallonie (40%) et emploie un **maximum de 10 travailleurs** (chef d'entreprise inclus).
- Cette 14^e édition a été lancée **entre le 18 octobre et le 21 novembre 2011**. Elle se compose de **11 questions** concernant l'accès des petites entreprises au financement bancaire et de **2 questions complémentaires** variant en fonction de l'actualité et de l'intérêt analytique du moment.
- **L'échelle métrique des réponses à toutes les questions** est comprise entre 0 et 10 où 0 correspond à une perception très défavorable, [4,5 et 5,5] à une perception neutre et 10 à une perception très favorable.
- **Un indice global** de la perception de l'accès au financement bancaire est construit à partir de ces 11 questions. **L'échelle barométrique de cet indice** est comprise entre 0 et 200 où [0-90] est la zone de perception négative, [90-110] la zone de perception neutre et [110-200] la zone de perception positive.

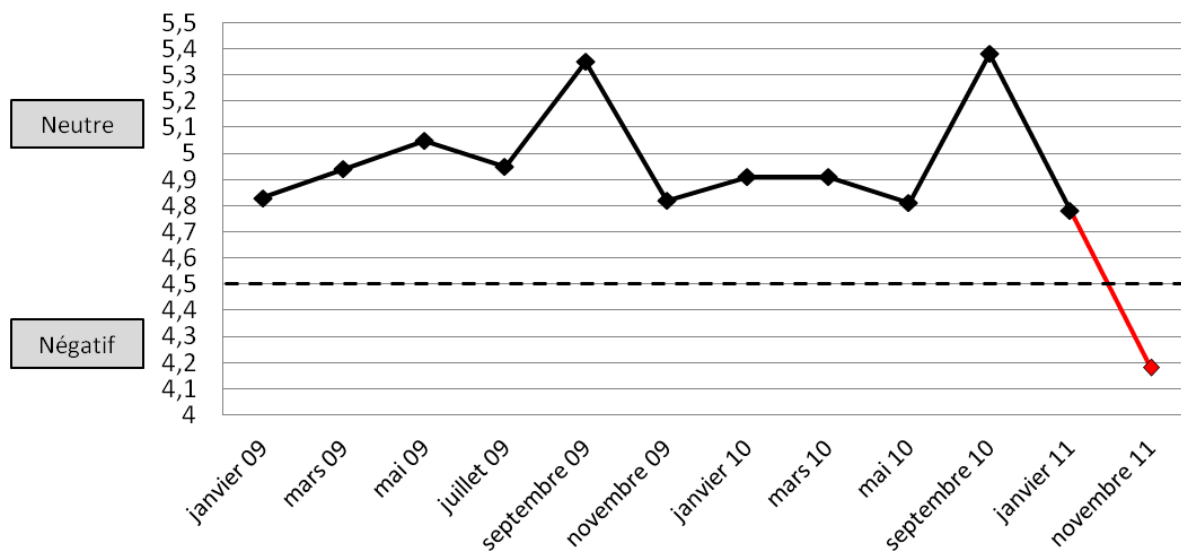
Climat entrepreneurial¹

Le CeFiP a interrogé les chefs d'entreprises sur leur sentiment vis-à-vis du climat entrepreneurial. En novembre 2011, en pleine crise de l'euro et en l'absence prolongée d'un gouvernement, la confiance des chefs d'entreprises s'est dégradée et a atteint son plus faible niveau depuis le lancement du premier baromètre en novembre 2008. Par rapport au mois de janvier 2011, elle a diminué de -12,6% passant de 4,78 points dans la zone de perception neutre (4,5-5,5) à 4,18 points dans la zone de perception négative (0-4,5) (figure 1). 50% des chefs d'entreprises ont jugé le climat entrepreneurial plutôt défavorable, contre 38% dix mois plus tôt.

Les résultats du baromètre PME de l'UNIZO pour le 4^e trimestre 2011 et ceux de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises de la Banque nationale de Belgique pour le mois de novembre 2011 ont confirmé ce recul de la confiance des chefs d'entreprises.

¹ Par souci de clarté, le CeFiP a décidé de ne reproduire sur le graphique que la zone neutre (comprise entre 4,5 et 5,5) et une partie de la zone négative (entre 4,5 et 4) de l'échelle barométrique normalement comprise entre 0 et 10.

Figure 1 : indicateur du climat entrepreneurial en Belgique, entre janvier 2009 et novembre 2011 (en points)



La confiance des chefs d'entreprises a chuté dans les trois Régions du pays mais de manière plus importante en Flandre (-14,9%) et à Bruxelles (-14,1%) qu'en Wallonie (-8,7%). Malgré cela, on a pu constater que les chefs d'entreprises en Flandre étaient globalement moins pessimistes à ce sujet (avec 4,29 points) que ceux en Wallonie (4,18 points) et à Bruxelles (3,67 points) (tableau 1).

Tous les secteurs ont été marqués par une baisse de confiance des chefs d'entreprises. Celle-ci a diminué plus fortement dans les secteurs de l'horeca (-26,3%), des services (-14,1%) et de la construction (-13%). Néanmoins, les entreprises les plus pessimistes en fin de l'année 2011 se trouvaient dans les secteurs de l'horeca (3,53 points) et du commerce (4,09 points).

Tableau 1 : indicateur du climat entrepreneurial par Région et par secteur (en points, janvier et novembre 2011) et variation du climat entrepreneurial entre le début et la fin de l'année 2011

		Janvier 2011	Novembre 2011	Variation entre janvier et novembre 2011
Régions	Flandre	5,04	4,29	-14,9%
	Wallonie	4,58	4,18	-8,7%
	Bruxelles	4,27	3,67	-14,1%
Secteurs	Industrie	4,49	4,46	-0,7%
	Construction	5,08	4,42	-13%
	Commerce	4,36	4,09	-6,2%
	Horeca	4,79	3,53	-26,3%
	Services	4,89	4,2	-14,1%
	Total	4,78	4,18	-12,6%

Evolution de l'indice global mesurant l'accès des indépendants et PME au financement bancaire²

L'indice global est construit à partir de la moyenne des scores obtenus pour les 11 questions et donne la perception générale des chefs d'entreprises sur l'accès des petites entreprises au financement bancaire.

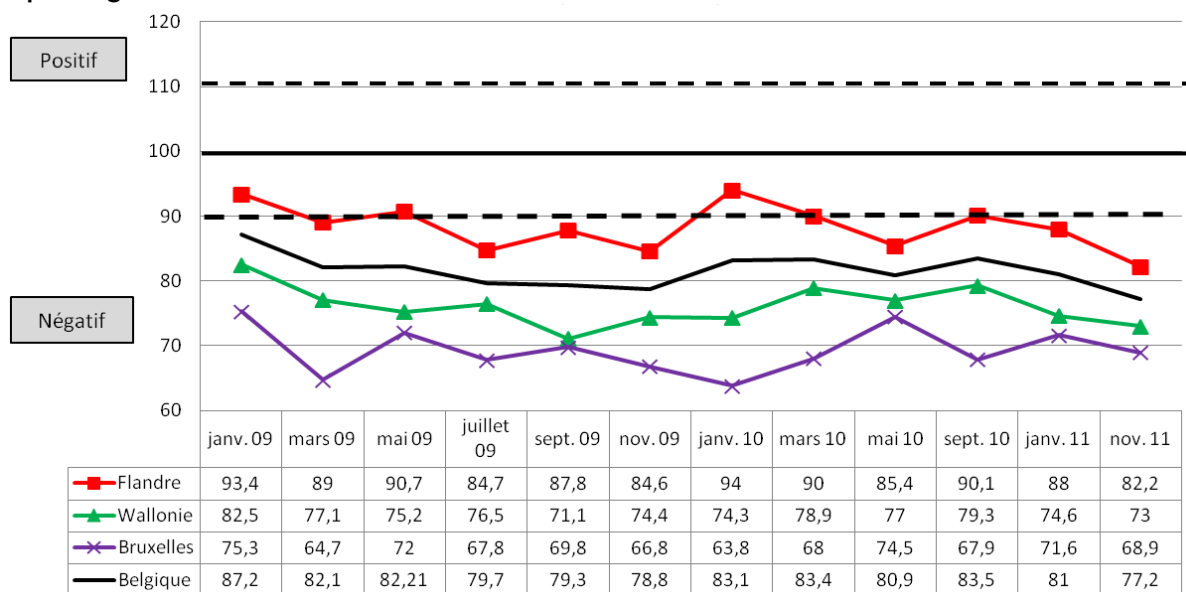
Au mois de novembre 2011, ceux-ci considéraient que l'accès aux crédits court terme et long terme leur était défavorable et même plus défavorable qu'en janvier 2011.

La perception de l'accès au financement s'est durcie et a continué à être défavorable pour les PME et les indépendants. L'indice global qui en mesure l'évolution a diminué de -4,7% entre janvier et novembre 2011 (figure 2). Il s'agissait là du niveau le plus bas (77,2 points) enregistré depuis le lancement du premier baromètre du CeFiP en novembre 2008.

73,7% des petites entreprises étaient plutôt pessimistes³ quant à leur accès au financement bancaire, contre 70% en janvier 2011.

La dégradation de l'indice a été plus marquée en Flandre avec un recul de -6,6% contre -2,1% en Wallonie et -3,8% à Bruxelles. Malgré cela, les petites entreprises en Flandre (82,2 points) sont restées moins pessimistes à ce sujet que celles en Wallonie (73 points) et à Bruxelles (68,9 points).

Figure 2 : indice global de l'accès des petites entreprises au financement bancaire en Belgique et par Région



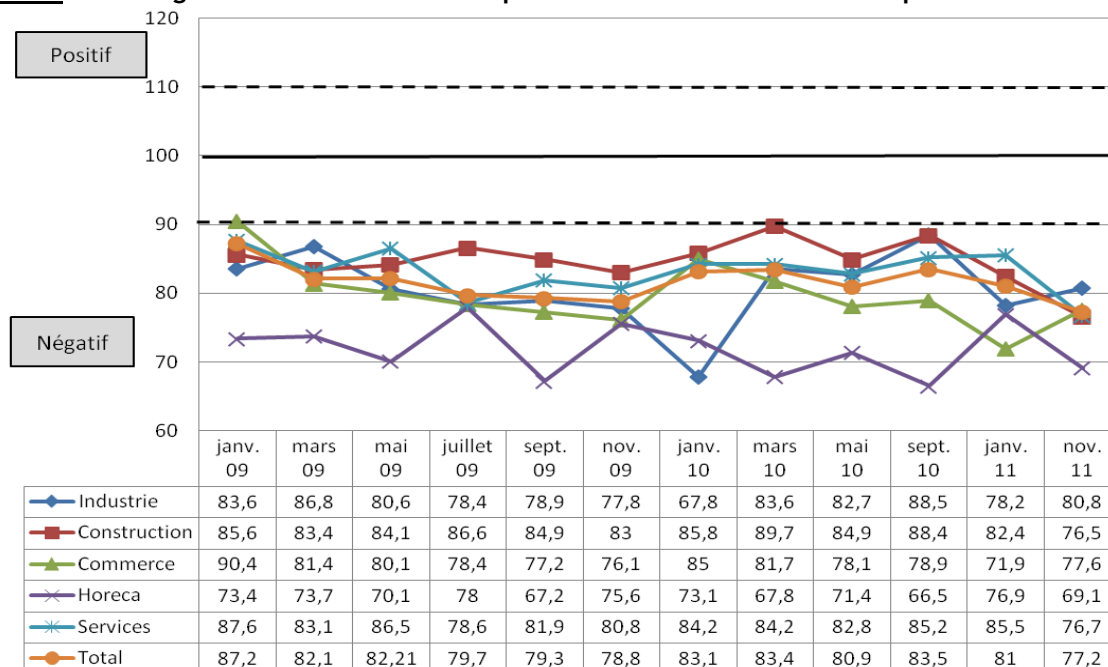
La perception de l'accès des petites entreprises au financement bancaire s'est fortement détériorée dans les secteurs de l'horeca (-10,1% à 69,1 points), des services (-10,3% à 76,7 points) et de la construction (-7,2% à 76,5 points) (figure 3). Alors que la dégradation de l'accès au financement bancaire avait été la plus forte en janvier 2011 dans les secteurs de l'industrie (-11,6%) et du commerce (-8,9%), le sentiment des chefs d'entreprises à cet égard s'y est quelque peu amélioré et a rejoint celui des trois autres secteurs (augmentation de 3,3% dans l'industrie, à 80,8 points et augmentation de 7,9% dans le

² L'échelle barométrique est comprise entre 0 et 200 mais par souci de clarté, nous avons décidé de reproduire la zone comprise entre 60 et 120.

³ Leur réponse correspondait à un indice inférieur à 100.

commerce, à 77,6 points). Une convergence des indices a été observée aux alentours des 76-77 points, à un niveau assez défavorable. Le secteur de l'horeca est quant à lui resté bien en-dessous de ce niveau.

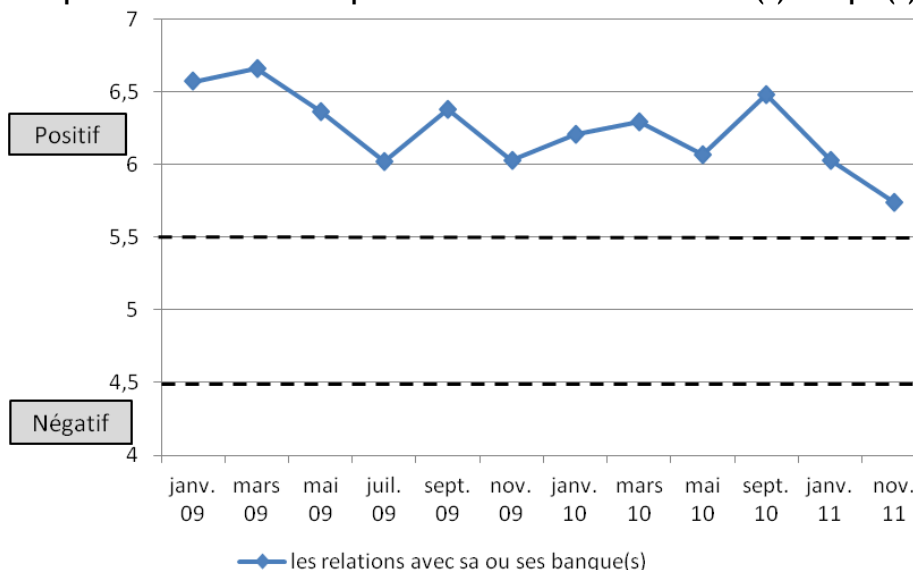
Figure 3 : indice global de l'accès des entreprises au financement bancaire par secteur



Indicateurs partiels composant l'indice global

53% des chefs d'entreprises ont qualifié de "bonnes" à "très bonnes" leurs relations avec leur(s) banque(s) en matière d'octroi de crédit. En novembre 2011, l'indice utilisé pour mesurer l'évolution du niveau de ces relations est resté dans la zone de perception positive (5,5 - 10) tout comme lors des autres éditions du baromètre (figure 4). Cependant, par rapport à janvier 2011, il s'est détérioré de -4,8% en passant de 6,03 à 5,74 points.

Figure 4 : perception des chefs d'entreprises sur les relations avec leur(s) banque(s)

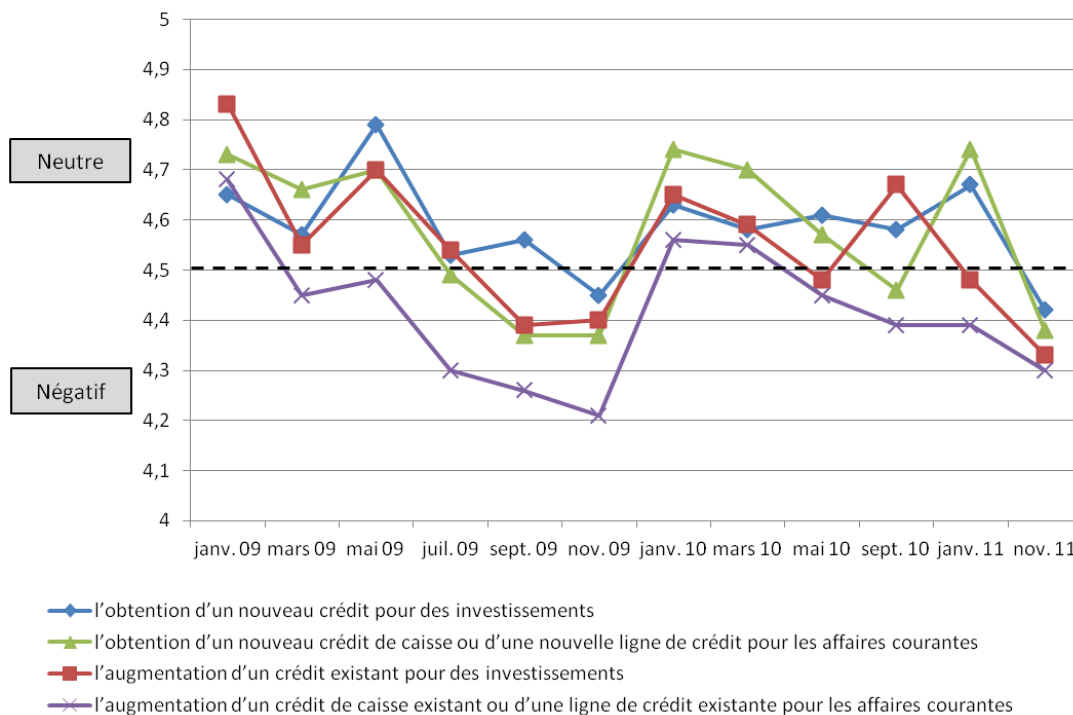


Dans cette 14^e édition du baromètre, les chefs d'entreprises déclarent qu'il leur est désormais plus difficile à la fois d'obtenir de nouvelles lignes de crédit que d'augmenter les lignes de crédit existantes.

Par rapport au mois de janvier 2011, la perception des chefs d'entreprises quant à l'obtention d'un nouveau crédit à court terme et celle relative à l'obtention d'un nouveau crédit à long terme se sont dégradées en passant de la zone neutre en début d'année 2011 à la zone négative en fin d'année 2011 (figure 5). L'indicateur associé aux nouveaux crédits d'investissement a diminué de -5,4% (passant de 4,67 à 4,42 points) et celui relatif aux nouveaux crédits de caisse de -7,6% (passant de 4,74 à 4,38 points).

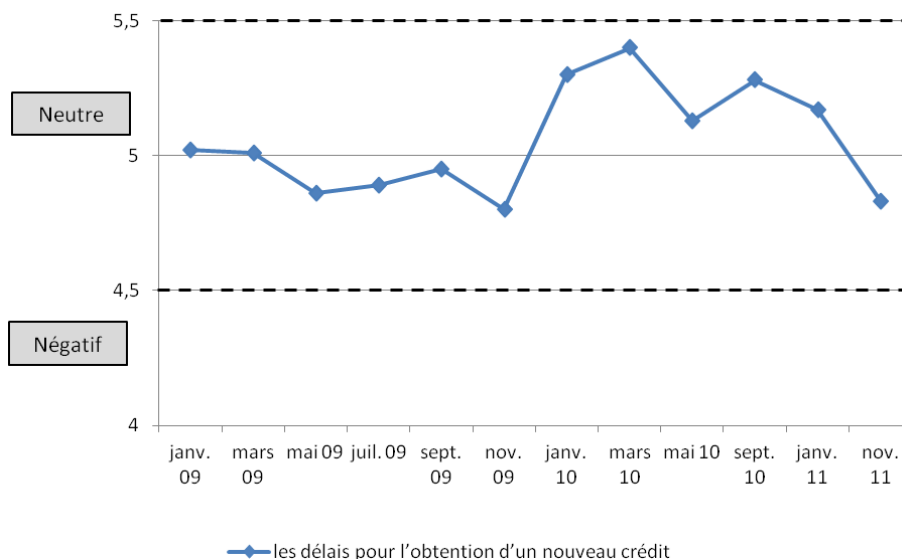
La perception des petites entreprises quant à l'augmentation d'un crédit existant de court terme et celle relative à l'augmentation d'un crédit existant de long terme sont restées négatives comparativement à janvier 2011. Les indicateurs y associés ont évolué de 4,48 points à 4,33 points (soit -3,3%) pour les crédits d'investissement et de 4,39 à 4,3 points (soit -2,1%) pour les crédits de caisse.

Figure 5 : perception des chefs d'entreprises sur la facilité/la difficulté à obtenir un nouveau crédit et à augmenter un crédit existant



L'indice de perception du délai d'obtention d'un nouveau crédit est passé sous la barre des 5 points, à 4,83 points (contre 5,16 points en janvier 2011, soit une diminution de -6,4%) (figure 6). De manière générale, les chefs d'entreprises ont gardé un point de vue relativement neutre à ce sujet. Le délai d'obtention d'un nouveau crédit n'est devenu, d'après eux, ni plus long ni plus court.

Figure 6 : perception des chefs d'entreprises sur les délais d'obtention d'un nouveau crédit



Dans le cadre de ce baromètre, le CeFiP mesure l'évolution des conditions d'accès au crédit bancaire à partir de l'indice PGI (prix, garanties, informations) qui combine les scores obtenus pour les questions relatives au coût d'un crédit (d'investissement ou de caisse), l'ampleur des garanties et la quantité d'informations demandées par la banque pour pouvoir octroyer un crédit.

Globalement, les chefs d'entreprises ont considéré en novembre 2011 que ces conditions d'accès au crédit leur étaient défavorables. Par rapport à janvier de la même année, cette perception négative s'est confirmée par la légère diminution de l'indice de 2,94 à 2,85 points (-3,1%) (figure 7).

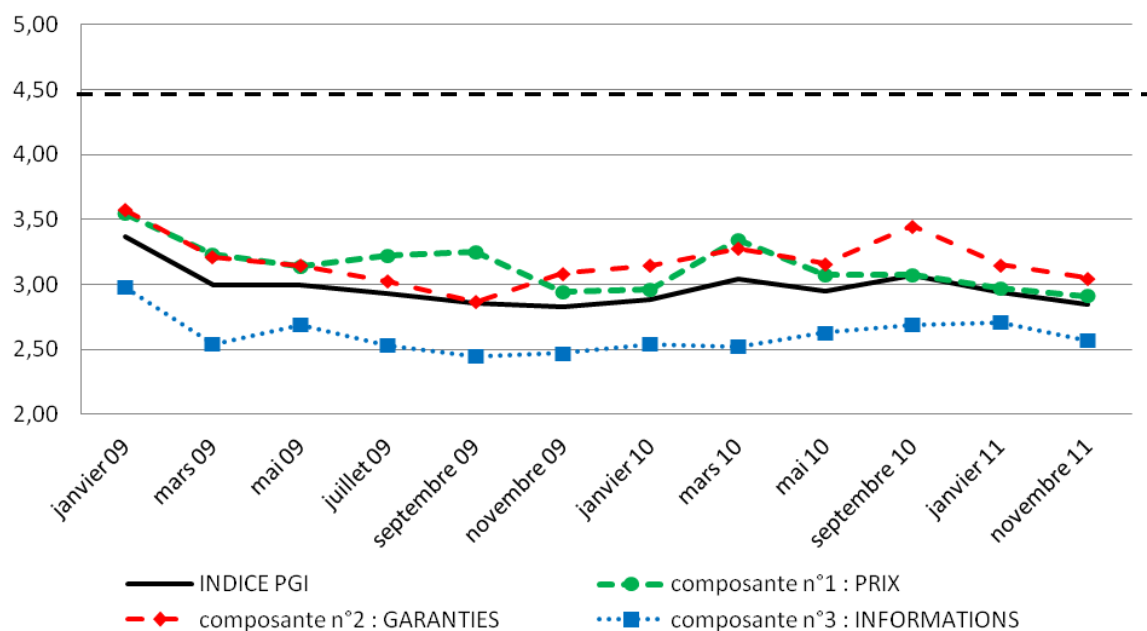
La composante "prix" s'est stabilisée dans la zone de perception négative à 2,92 points. Autrement dit, les chefs d'entreprises ont évalué le coût d'un crédit à un niveau élevé voire très élevé. Notons cependant que pris distinctement, leur perception du coût d'un crédit d'investissement a diminué de 5,7% (à 3,31 points) alors que celle du coût d'un crédit de caisse a augmenté de 3,7% (à 2,52 points).

La composante "garanties" a également été perçue négativement par les chefs d'entreprises, à 3,05 points (-3,2% par rapport à janvier 2011). Ils ont considéré l'ampleur des garanties demandées par les banques toujours aussi élevée (2,57 points, +2,4% par rapport à janvier 2011)⁴ et ont majoritairement déclaré que les banques demandaient d'étendre aux crédits existants les nouvelles garanties prises sur un nouveau crédit (3,53 points, -6,9% par rapport à janvier 2011).

Quant à la composante "informations", les chefs d'entreprises étaient d'avis que la quantité d'informations demandées par la banque pour l'octroi d'un nouveau crédit augmentait. L'indice s'est détérioré de -5,2% et est passé de 2,71 points à 2,57 points entre janvier et novembre 2011.

⁴ Dans ce cas, le score 10 veut dire "très peu" et le score 0 "énormément".

Figure 7 : perception des chefs d'entreprises sur les conditions d'accès au crédit bancaire (coûts, garanties et informations)



Questions complémentaires

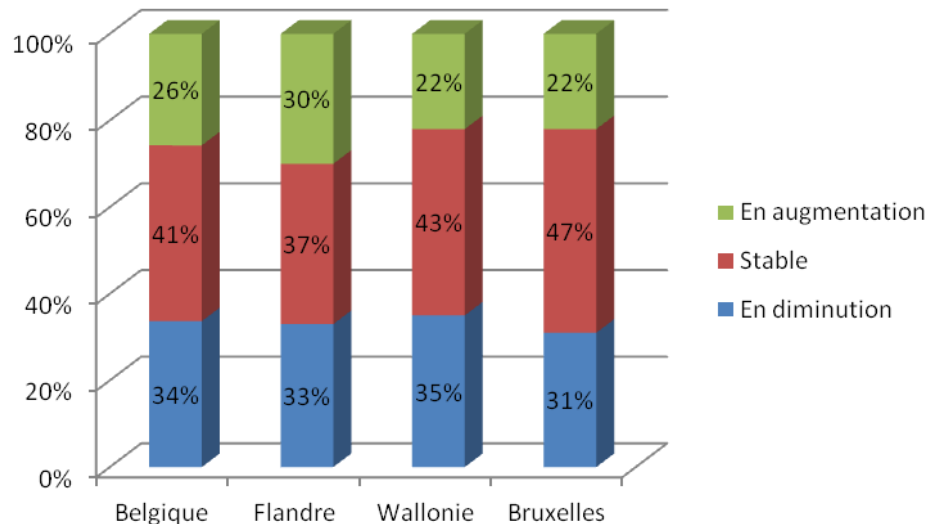
Outre les 11 sous-questions de perception qui composent l'indice absolu, le CeFiP pose aux entrepreneurs deux questions qui varient d'un baromètre à l'autre en fonction de l'actualité et de l'intérêt analytique du moment.

Question complémentaire n°1 : de quelle manière votre position de liquidité a-t-elle évoluée depuis 2009?

Ce baromètre nous apprend qu'en novembre 2011, 34% des petites entreprises de Belgique ont déclaré avoir connu une diminution de leurs liquidités depuis la crise, 41% une stabilisation et 26% une augmentation (figure 8). La Flandre s'est distinguée des autres Régions avec 30% de ses petites entreprises ont vu leurs liquidités augmenter sur cette période, contre seulement 22% à Bruxelles et en Wallonie.

A Bruxelles, 47% des entreprises (contre 43% en Wallonie et 37% en Flandre) ont constaté une stabilisation de leur position de liquidité depuis la crise. C'est dans cette Région également que la proportion de petites entreprises déplorant une diminution de leurs liquidités depuis la crise a été la plus faible (31% contre 33% en Flandre et 35% en Wallonie).

Figure 8 : pourcentage de petites entreprises dont la position de liquidité/trésorerie a diminué/s'est stabilisée/a augmenté depuis la crise : distinction régionale

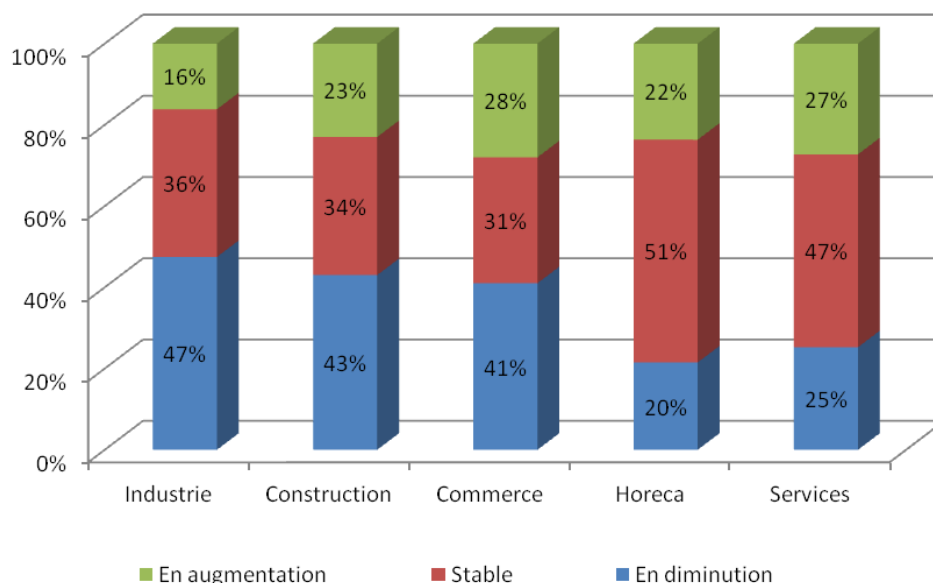


Les secteurs de l'industrie, de la construction et du commerce comptaient, en novembre 2011, une plus grande proportion d'entreprises dont la position de liquidités a diminué depuis la crise. Celle-ci était d'ailleurs, pour chacun d'eux, nettement supérieure à la moyenne belge (47%, 43% et 41% contre 34%) (figure 9).

L'augmentation des liquidités a surtout eu lieu dans les secteurs du commerce et des services pour respectivement 28% et 27% d'entreprises. Seulement 16% des entreprises du secteur de l'industrie ont signalé une amélioration de leur position de liquidité.

Dans les secteurs des services et de l'horeca, les entreprises interrogées ont été nettement plus nombreuses à avoir connu une stabilisation de leur position de liquidité depuis la crise. Elles étaient en effet, 47% et 51% dans cette situation (contre 41% pour l'ensemble de la Belgique).

Figure 9 : pourcentage de petites entreprises dont la position de liquidité/trésorerie a diminué/s'est stabilisée/a augmenté depuis la crise : distinction sectorielle

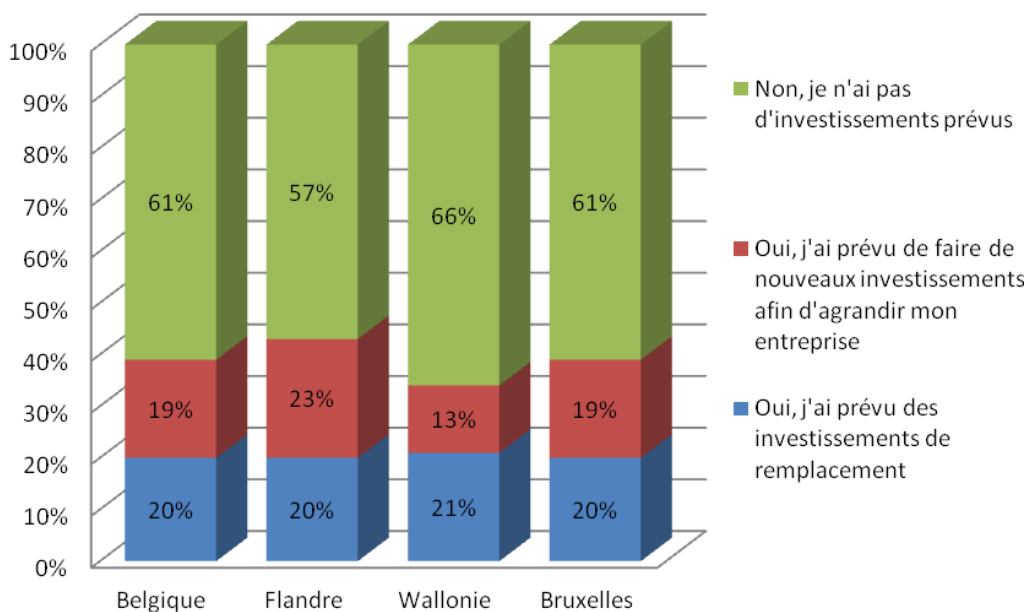


Question complémentaire n°2 : avez-vous prévu des investissements pour les 12 prochains mois?

Face aux circonstances économiques de 2011 et aux projections faites pour 2012, de nombreuses incertitudes entourent l'évolution des investissements des PME et des indépendants en Belgique. Grâce à ce baromètre, le CeFiP est, malgré tout, parvenu à dégager une tendance pour les 12 prochains mois et il s'est avéré que 61% des entreprises interrogées ne prévoyaient aucun investissement sur cette période. 19% prévoyaient des investissements d'expansion et 20% des investissements de remplacement.

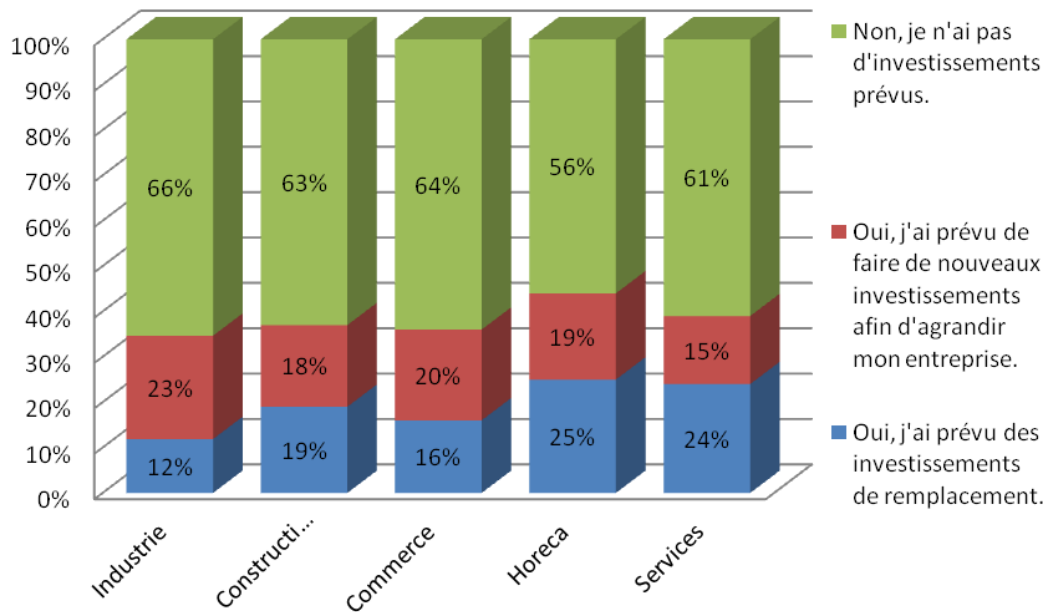
La proportion d'entreprises qui envisagent des investissements d'expansion en 2012 était la plus élevée en Flandre, avec 23% d'entreprises contre 19% à Bruxelles et 13% en Wallonie. Quant aux investissements de remplacement, il n'y a aucune différence marquée entre les Régions puisqu'un quart des entreprises interrogées dans chacune d'elles ont affirmé prévoir ce genre d'investissements pour les douze prochains mois. On a pu constater que la Wallonie était la Région qui comptait la plus grande part d'entreprises à ne planifier aucun investissement pour 2012 (66% contre 61% à Bruxelles et 57% en Flandre).

Figure 10 : pourcentage de petites entreprises qui prévoient/ne prévoient pas des investissements de remplacement/d'expansion dans les douze prochains mois : distinction régionale



Dans le secteur de l'industrie, 23% des entreprises interrogées ont dit envisager des investissements d'expansion pour 2012. Le secteur du commerce a été le deuxième secteur à planifier, pour les mois à venir, ce genre d'investissements (20% d'entreprises). Les secteurs de l'horeca, de la construction et des services se sont révélés légèrement moins dynamiques à ce propos, avec respectivement 19%, 18% et 15% d'entreprises. Les secteurs des services et de l'horeca ont, par contre, totalisé la plus grande proportion d'entreprises prévoyant des investissements de remplacement. Celle-ci était de respectivement 24% et 25% contre 19% dans la construction, 16% dans le commerce et 12% dans l'industrie. Au final, les résultats de ce baromètre ont montré que le secteur de l'horeca était, en novembre 2011, le secteur où la proportion d'entreprises planifiant des investissements en 2012 était la plus élevée (44%) et le secteur de l'industrie, le secteur où cette proportion était la plus faible (34%).

Figure 11 : pourcentage de petites entreprises qui prévoyaient/ne prévoyaient pas des investissements de remplacement/d'expansion dans les douze prochains mois : distinction sectorielle



Conclusion

Les PME et les indépendants interrogés en novembre, dans le cadre du 14^e baromètre du CeFiP, ont affiché un réel pessimisme par rapport à l'accès aux crédits bancaires de court et long terme.

Face au contexte économique de la fin de l'année 2011, la confiance dans le climat entrepreneurial s'est dégradée au point d'atteindre son plus faible niveau depuis la création du baromètre du CeFiP, en novembre 2008. La confiance des chefs d'entreprises a chuté dans les trois Régions du pays mais est restée relativement meilleure en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. Tous les secteurs ont été affectés par une baisse de la confiance des chefs d'entreprises mais les secteurs de l'horeca et du commerce ont été les plus pessimistes.

La perception de l'accès au financement s'est durcie et a continué à être défavorable aux petites entreprises et aux indépendants. L'indice global qui en mesure l'évolution a d'ailleurs atteint son niveau le plus bas depuis le lancement du premier baromètre. La dégradation de l'indice s'est surtout marquée en Flandre mais à nouveau, les petites entreprises en Flandre restaient globalement moins pessimistes à ce sujet que celles en Wallonie et à Bruxelles. La perception de l'accès des petites entreprises au financement bancaire s'est fortement dégradée dans les secteurs de l'horeca, des services et de la construction.

L'indice PGI (Prix-Garanties-Informations) évaluant le coût d'un crédit d'investissement et d'un crédit de caisse, l'ampleur des garanties et des informations demandées par la banque s'est également détérioré par rapport à janvier 2011. En novembre 2011, on a pu constater que les chefs d'entreprises considéraient que le coût d'un crédit d'investissement et d'un crédit de caisse était élevé voir très élevé et que les banques exigeaient toujours plus de garanties et d'informations avant d'octroyer un crédit. D'après eux, il est devenu plus difficile d'obtenir un nouveau crédit d'investissement, un nouveau crédit de caisse ou une nouvelle ligne de crédit à court terme. Augmenter un crédit existant est également devenu plus difficile.

Malgré ces évolutions, la relation avec leur(s) banque(s) est toujours évaluée positivement par plus de 50% des chefs d'entreprises.

61% des entreprises ont dit ne pas prévoir d'investissements pour les douze prochains mois. Dans les trois Régions, 20% des chefs d'entreprises envisageaient des investissements de remplacement pour 2012. Au niveau sectoriel, ce sont surtout les secteurs de l'horeca (25% des entreprises) et des services (24% des entreprises) qui semblent avoir prévu ce genre d'investissements pour les mois à venir. Quant aux investissements d'expansion, la Flandre s'est distinguée des deux autres Régions puisque 23% de chefs d'entreprises ont dit en prévoir pour les douze prochains mois, contre 13% et 19% en Wallonie et à Bruxelles.

Les secteurs des services et de l'horeca ont compté en novembre 2011 la plus grande proportion d'entreprises à avoir envisager des investissements de remplacement ou d'expansion pour 2012. Le fait que 75% des entreprises issues du secteur des services et 80% des entreprises du secteur de l'horeca ont vu leur position de liquidité se stabiliser ou s'améliorer depuis la crise pourraient effectivement appuyer le fait que la majorité d'entre elles planifient des investissements en 2012.

Dernières études CeFiP

Rapport Octroi de crédit du 3^e trimestre 2011 et versions antérieures:

http://www.cefip.be/FILES/FR/9_1_octroi.html

Enquête Financement des PME 2010 et versions antérieures :

http://www.cefip.be/FILES/FR/9_2_enquete.html

13^{ème} baromètre CeFiP - Janvier 2011 et versions antérieures :

http://www.cefip-kefik.be/FILES/FR/10_7_KeFiK_en_de_crisis.html#title1

Prochaines études CeFiP

Cartographie de la transmission d'entreprises en Belgique : Réalité et perspectives en 7 indicateurs

Enquête Financement des PME 2011

15^e baromètre CeFiP

Contact

CeFiP-KeFiK asbl-vzw

02/209 08 35

info@cefip-kefik.be

Annexes

A1 : tableau récapitulatif des indicateurs partiels de l'indice global

	janv. 09	mars 09	mai 09	juil. 09	sept. 09	nov. 09	janv. 10	mars 10	mai 10	sept. 10	janv. 11	nov. 11
les relations avec sa ou ses banque(s)	6,57	6,66	6,36	6,02	6,38	6,03	6,21	6,29	6,07	6,48	6,03	5,74
les délais pour l'obtention d'un nouveau crédit	5,02	5,01	4,86	4,89	4,95	4,8	5,3	5,4	5,13	5,28	5,17	4,83
l'obtention d'un nouveau crédit pour des investissements	4,65	4,57	4,79	4,53	4,56	4,45	4,63	4,58	4,61	4,58	4,67	4,42
l'augmentation d'un crédit existant pour des investissements	4,83	4,55	4,7	4,54	4,39	4,4	4,65	4,59	4,48	4,67	4,48	4,33
l'obtention d'un nouveau crédit de caisse ou d'une nouvelle ligne de crédit pour les affaires courantes	4,73	4,66	4,7	4,49	4,37	4,37	4,74	4,7	4,57	4,46	4,74	4,38
l'augmentation d'un crédit de caisse existant ou d'une ligne de crédit existante pour les affaires courantes	4,68	4,45	4,48	4,3	4,26	4,21	4,56	4,55	4,45	4,39	4,39	4,3
l'étendue des nouvelles garanties aux crédits existants	4,22	3,78	3,89	3,7	3,16	3,81	3,67	3,97	3,74	4,3	3,79	3,53
le coût d'un crédit d'investissement	4,02	3,63	3,63	3,7	3,73	3,62	3,56	3,95	3,58	3,64	3,51	3,31
l'ampleur des informations demandées par les banques	2,98	2,54	2,69	2,53	2,45	2,47	2,54	2,52	2,63	2,69	2,71	2,57
l'ampleur des garanties demandées par les banques	2,93	2,64	2,4	2,35	2,57	2,36	2,62	2,59	2,58	2,6	2,51	2,57
le coût d'un crédit de caisse	3,07	2,84	2,65	2,75	2,78	2,26	2,37	2,73	2,56	2,5	2,43	2,52